Dans l'édition de Paris Match du 25 avril 2019, Madame la ministre de la Solidarité et de la Santé, Agnès Buzyn est interviewée sur les « fake news médicales ».

A la question « Et que penser de l'homéopathie », la ministre répond par une charge contre cette thérapeutique*.

Le SNMHF (Syndicat national des médecins homéopathes français) se déclare surpris par ces propos sans réserve ni impartialité, qui surviennent au moment où la ministre a elle-même chargée la Haute Autorité de Santé d'une évaluation de l'

homéo
p
a
thie
.
L
e
SNMHF relève
que
sa réponse repre
nd
sans
nuance
les a
rguments
caric
a
turaux
des
organisations qui ont orchestré la lutte contre l
'
homéo
p
a
thie
, au
mépris des pratiques m
édicales
comme
des attentes des Français en termes d
e diversité de l
'
offre de soin
s.

Le SNMHF rappelle qu'il a sollicité un rendez-vous avec la ministre, dès le début de cette crise, mais qu 'elle n'a à ce jour pas accepté
d

e recevoir
ses dirigeants.
Cette
pris
e de position
dans un média de grande diffusion
condui
t le
SNMHF
à renouveler
cette
demande
et à espérer
êt
r
e
cette f
ois entendu
afi
n d
'
a
voir avec la ministre un
réel
dialogue
sur la place de l
'
homéo
pa
thie dans la pratique
médicale aujourd
'
hui.

A propos du SNMHF

Le Syndicat national des médecins homéopathes français rassemble les médecins libéraux qui

considèrent que
l
'
homéopathie apporte une réponse thérapeut
iq
ue à la plupart des pathologies, en alternative ou en complémentarité des autres techniques médicales, auxquelles elle ne s
'
oppose pas. Il a pour objet la défense des intérêts matériels et mo
raux de ses membres,
tant sur le plan individuel que sur le pla
n
collectif. Il
milite pour une médecine libérale humaniste et considère que les médecins homéopathes ont toute leur place dans le système de santé dont nos concitoyens ont besoin.

www.snmhf.net

* Citation de Mme Agnès Buzyn, Paris Match, 25 avril 2019

« - Et que penser de l'homéopathie ?

- Une partie des Français y sont très attachés et ont l'impression sincère que les produits homéopathiques sont effic aces. Pour autant, à ce jour, aucune étude n'a permis d'établir une preuve scientifique de leur effi
cacité thérapeutique, qui serait plutôt de type placebo. On peut se poser la question de
l
'
intérêt pour la santé publique qu'auraient certains malades à se
soigner par effet pl
acebo, sans avoir excessivement recours aux médicaments... Mais on peut aussi s'

interroger : si les produits homéopathiques ne sont pas nocifs en eux-mêmes, détourner les patients de la médecine réellement efficace en donnant une forme
de légitimité à des
thérapies qui ne produisent aucun effet scientifiquement prouvé est une pente da
ngereuse. L
'
homéopathie en France doit-elle toujours être remboursée ? Le problème est qu'elle n'a jamais été évaluée avec la même rigueur que les médicamen
ts avant sa mise sur
le marché. J'ai donc demandé à ce qu'elle le soit scientifiquement : si elle es
t utile, elle restera remboursée, sinon elle ne le sera plus.
»